

Marigot, le 29 mai 2015

**CABINET DE LA PRESIDENTE  
DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

---

**Objet : communiqué de presse**

**Consignes en cas de cyclone :**

- ☐ Rester vigilant et se tenir informé de l'évolution du phénomène ;
  - ☐ Vérifier les réserves alimentaires et matérielles (bougies, radio, piles, médicaments...);
  - ☐ Éviter d'entreprendre de longues randonnées en montagne ou à proximité des cours d'eau ;
  - ☐ Ne pas prendre la mer pour une longue période sans obligation particulière.
- 
- ☐ Écouter les bulletins météo et les consignes diffusées;
  - ☐ Préparer et consolider les habitations;
  - ☐ Protéger les embarcations nautiques ;
  - ☐ Mettre à l'abri les stocks de marchandises et de denrées périssables et mettre en sécurité les chantiers pour les entreprises (démontage des grues, échafaudages...);
  - ☐ Démontez les antennes de télévision et enlever autour de la maison toutes installations susceptibles d'être emportées.
- 
- ☐ Rester à l'écoute des informations météo et appliquer les consignes des autorités;
  - ☐ Rejoindre votre habitation ou un abri sûr
  - ☐ Éviter tous déplacements ;
  - ☐ Retirer ou arrimer tout objet pouvant se transformer en projectile ;
  - ☐ Protéger votre habitation, fermer toutes les ouvertures et issues;
  - ☐ Rentrer les animaux ;
- 
- ☐ Rester à l'écoute des conditions météo et respecter les consignes des autorités ;
  - ☐ Rester à l'abri et ne sortir sous aucun prétexte ;
  - ☐ Se réfugier si possible dans la pièce la plus sûre de votre habitation ;
  - ☐ N'utiliser le téléphone qu'en cas d'absolue nécessité ;
  - ☐ Interdiction de circuler à pied ou en voiture
  - ☐ Ne pas utiliser de feu à flamme nue.
- 
- ☐ Se tenir informé de la situation météo et des conséquences du passage du phénomène sur l'île ;
  - ☐ Rester prudent en sortant de l'endroit où vous étiez;
  - ☐ Essayer d'établir un bilan des dégâts autour de votre habitation en restant très prudent ;
  - ☐ Ne pas gêner les équipes de secours, et éviter les déplacements inutiles ;
  - ☐ Ne pas encombrer le réseau téléphonique sauf URGENCE;

**Pour en savoir plus :**

<http://www.com-saint-martin.fr>

<http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr>

<http://www.meteo.gp>